

## **Une sécurité sociale plus forte, une sécurité sociale plus juste : l'individualisation des droits sociaux**

Bien que l'égalité formelle entre les sexes soit acquise dans l'ensemble des textes législatifs et affirmée dans la Constitution, force est de reconnaître qu'on est encore loin de l'égalité réelle. Car c'est toute la société qui reste profondément marquée par des siècles d'infériorisation des femmes et de rapports sociaux de sexe fondés sur l'inégalité. La question des rôles familiaux, en particulier, est lourde de conséquences pour la situation respective des hommes et des femmes sur le marché de l'emploi, et pour l'ensemble des droits qui en découlent tels que les pensions.

La Sécurité sociale est une assurance solidaire. Elle est basée essentiellement sur des cotisations (**c'est l'assurance**) ; mais contrairement aux assurances du secteur marchand, on ne cotise pas pour son propre compte, mais dans un « pot commun » qui sert à tous les ayants-droit (**c'est la solidarité**).

Principe transparent, qui s'appliquerait tout naturellement à toutes et tous, si ce n'était... les inégalités de sexe et en particulier les rôles sociaux très différents occupés par les femmes et par les hommes. C'est cet environnement socio-culturel, et en particulier le modèle de couple « homme gagne-pain, femme au foyer » qui a présidé, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, à la construction de l'édifice « sécurité sociale » tel qu'il est encore le nôtre aujourd'hui. Ce qui renforce le modèle de la femme dépendante de celui dont elle partage la vie. De plus, les femmes qui ont cotisé elles aussi durant leur vie professionnelle voient leurs droits amputés sous prétexte qu'elles vivent avec quelqu'un qui a des revenus (souvent supérieurs aux leurs).

Le budget de la sécurité sociale s'en trouve grevé, ce qui a des effets sur le régime des pensions, du chômage et de l'assurance maladie-invalidité

Le CFFB défend l'idée qu'il est temps de revoir cette situation et prône l'individualisation des droits : nécessaire pour l'égalité des sexes, nécessaire pour l'équilibre de la Sécurité sociale.

Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique propose donc de faire entrer la sécurité sociale dans le 21<sup>e</sup> siècle, en prenant en compte la dimension de genre. Il demande que les moyens nouveaux qui pourront ainsi être dégagés, puissent être consacrés à revaloriser les allocations les plus basses et les droits propres.